
CABINET

BUREAU DES ENQUETES ET DES ACCIDENTS D'AVIATION

DÉCLARATION INTERMEDIAIRE

Réf.: BEA-01-2022-DI-01

Date 03/02/2023

L'enquête technique relative à l'incident survenu le 03 février 2022 impliquant l'aéronef Boeing B737-3Q8 immatriculé TN-AJY, exploité par Trans Air Congo (TAC), se poursuit sous la conduite du Bureau des enquêtes et des accidents d'aviation.

Depuis son ouverture, l'enquête s'est appuyée principalement sur :

- l'analyse des informations documentaires disponibles, notamment le dossier de vol, le dossier de l'équipage ainsi que certains enregistrements de maintenance ;
- les témoignages recueillis auprès de l'équipage et du personnel technique concerné.

À ce stade, aucune évolution significative n'a pu être enregistrée dans la progression des travaux d'enquête.

Cette situation résulte de la localisation actuelle de l'aéronef et du moteur concernés en Ukraine, dans un contexte sécuritaire ne permettant pas l'accès physique aux composants pour inspection ou expertise technique.

Les démarches entreprises afin d'établir un contact avec le propriétaire de l'aéronef et d'obtenir des informations actualisées sur la situation technique du moteur n'ont, à ce jour, pas abouti.

Le Bureau des enquêtes et des accidents d'aviation assure le suivi continu du dossier et reprendra les activités d'enquête dès que les conditions d'accès au moteur et aux dossiers de maintenance le permettront.